

Problèmes d'insalubrité dans les logements

OUTIL DE DÉPISTAGE ET DE RÉFÉRENCE POUR LES CSSS

Cet outil s'adresse aux professionnels de la santé (infirmiers, travailleurs sociaux et autres) qui offrent des services à domicile ou en CLSC. Il vise à mieux structurer l'intervention mais ne se substitue pas au jugement clinique.

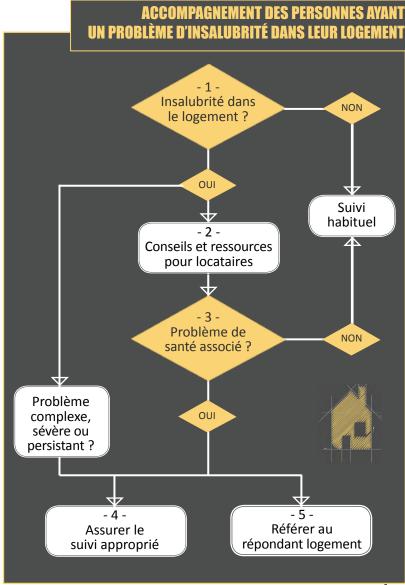
- 1. Évaluer la présence d'insalubrité dans le logement :
 - par observation directe (visite à domicile)
 - en questionnant l'usager.
- 2. Fournir la documentation et les conseils appropriés à tous les usagers

ayant un problème d'insalubrité dans leur logement :

- dépliants et références internet¹
- ressources disponibles dans le quartier (comité logement ou autres organismes de défense des droits des locataires)
- · conseils essentiels:
 - le locataire doit avertir le propriétaire du logement de la situation, idéalement par courrier recommandé
 - · il peut faire une plainte auprès de l'arrondissement si la situation n'est pas prise en charge par le propriétaire.
- Évaluer, si possible, la présence de problèmes de santé ou symptômes possiblement associés à l'insalubrité.
- 4. Assurer le suivi approprié.

Au besoin, référer vers les ressources internes ou externes selon les mécanismes habituels.

- 5. Aviser le répondant logement du CSSS des cas d'insalubrité multiples, persistants ou étendus (plus d'un ménage) ET des cas d'insalubrité associés à des problèmes de santé. Le répondant décidera de la pertinence d'un signalement à la DSP.
- santemontreal.qc.ca/punaises-de-lit santemontreal.qc.ca/moisissures rclalq.qc.ca (Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec) lespunaisesdelit.info





RÉFÉRENCE AU RÉPONDANT LOGEMENT DU CSSS

IDENTIFICATION DE L'USAGER

	Nom, Prénom : DDN (jj/mm/aaaa) : Adresse : Téléphone :		Date de l'évaluation (jj/mm/aaaa) : Lieu de la consultation : □ CLSC □ Domicile de l'usager Identification de l'intervenant (nom, prénom) : Fonction : Téléphone :
	L'USAGER A-T-IL UN PROBLÈME D'INSALUBRITÉ DANS SON LOGEMENT ?		L'USAGER A-T-IL UN PROBLÈME DE SANTÉ ASSOCIÉ À L'INSALUBRITÉ DE SON LOGEMENT ?
	Taches de moisissures visibles ou odeurs de moisissures Signes d'infiltration d'eau intérieurs (cernes, taches, cloques de peinture, détérioration du mur ou plancher, fissures)		Asthme
SIGNES D'HUMIDITÉ EXCESSIVE			Symptômes respiratoires (toux, dyspnée, sifflement)
			Rhinite ou autres symptômes nasaux
			Symptômes oculaires
	Logement situé au sous-sol		Symptômes cutanés (dermatites, piqûres de punaises de lit)
	Dégât d'eau non réparé ou infiltrations d'eau à répétition		Infections respiratoires
			Fatigue ou atteinte de l'état général
	Niveau d'humidité intérieure élevé (buée ou glace sur les vitres, humidité mesurée > 50 %, déshumidificateur en permanence)		Perturbation du sommeil
			Isolement social
	Cloportes ou poisson d'argent		Décompensation d'un trouble de santé mentale
INFESTATIONS DE VERMINE			Intoxication aigüe aux pesticides
	Rongeur (rats, souris) ou coquerelles		Autres, précisez :
			COMMENTAIRES ET NOTES COMPLÉMENTAIRES
	Punaises de lits ou signes d'infestation (excréments, taches noires)		
	Utilisation de pesticides à l'intérieur du logement		